

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE MONT-LAURIER

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'agglomération de Mont-Laurier, tenue le 13 juillet 2026 à 18 h 00, à la salle du conseil de l'hôtel de ville, 300, boulevard Albiny-Paquette à Mont-Laurier.

Sont présents : Nicolas Aubry, Marie-Josée Lambert, Jean-François Tessier, Stéphane Tremblay, Émilie Tessier, Yves Desjardins, Danielle Joly formant quorum sous la présidence du maire Daniel Bourdon.

Sont aussi présents : Le directeur général, François Leduc et l'assistante-greffière, Véronik Chevrier.

A-26-07-063

OUVERTURE ET CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA SÉANCE

D'ouvrir la présente séance et d'en constater la régularité.

Ont voté en faveur : Nicolas Aubry, Marie-Josée Lambert, Jean-François Tessier, Stéphane Tremblay, Émilie Tessier, Yves Desjardins, Danielle Joly

Ont voté contre :

ADOPTÉE.

A-26-07-064

APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

D'approuver l'ordre du jour tel que rédigé par la greffière.

Ont voté en faveur : Nicolas Aubry, Marie-Josée Lambert, Jean-François Tessier, Stéphane Tremblay, Émilie Tessier, Yves Desjardins, Danielle Joly

Ont voté contre :

ADOPTÉE.

PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire déclare la première période de questions ouverte.

A-26-07-065

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 8 JUIN 2026

Chaque membre du conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance tenue le 8 juin 2026, au moins vingt-quatre heures avant cette séance, la greffière est dispensée d'en faire la lecture.

D'approuver le procès-verbal de la séance du conseil d'agglomération de Mont-Laurier, tenue le 8 juin 2026.

Ont voté en faveur : Nicolas Aubry, Marie-Josée Lambert, Jean-François Tessier, Stéphan Tremblay, Émilie Tessier, Yves Desjardins, Danielle Joly

Ont voté contre :

ADOPTÉE.

A-26-07-066

AUTORISATION DE SIGNATURE – ENTENTE D'HÉBERGEMENT D'ÉQUIPEMENTS DE RADIOCOMMUNICATION

D'autoriser la signature d'une entente à intervenir avec la Municipalité régionale de comté d'Antoine-Labelle, relativement à l'hébergement d'équipements de radiocommunication, laquelle est jointe à la présente pour en faire partie intégrante.

Ont voté en faveur : Nicolas Aubry, Marie-Josée Lambert, Jean-François Tessier, Stéphan Tremblay, Émilie Tessier, Yves Desjardins, Danielle Joly

Ont voté contre :

ADOPTÉE.

A-26-07-067

PRENDRE ACTE DU DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER 2025 DE TRANSPORT ADAPTÉ ET COLLECTIF D'ANTOINE-LABELLE ET DU SOLDE À PAYER

CONSIDÉRANT la confirmation de la participation de l'Agglomération au Transport adapté et collectif d'Antoine-Labelle (TACAL) pour l'année 2025, résolution A-25-09-103;

CONSIDÉRANT l'avance de 5 500 \$ par mois versée au TACAL, résolution A-25-01-008 ainsi que le paiement de 30 000 \$ versé en décembre 2025, résolution A-25-12-136;

CONSIDÉRANT la demande du ministère des Transports et de la Mobilité durable aux municipalités de participer financièrement au transport adapté;

EN CONSÉQUENCE, de prendre acte du dépôt des états financiers 2025 du TACAL.

D'autoriser la trésorière à verser le solde de la participation financière de l'Agglomération au montant de 11 143 \$ au Transport adapté et collectif d'Antoine-Labelle. La contribution totale réelle de l'Agglomération pour l'année 2025 est de 107 143 \$ représentant une contribution totale des municipalités de 27 % des dépenses réelles.

Ont voté en faveur : Nicolas Aubry, Marie-Josée Lambert, Jean-François Tessier, Stéphan Tremblay, Émilie Tessier, Yves Desjardins, Danielle Joly

Ont voté contre :

ADOPTÉE.

A-26-07-068

CRÉATION DU PROJET R26-650-A ET EMPRUNT AU FONDS DE ROULEMENT POUR LE FINANCEMENT DE L'ACQUISITION DE CAGOULES ANTIPARTICULES POUR LE SERVICE DE LA SÉCURITÉ INCENDIE

CONSIDÉRANT le règlement numéro A-11 de l'Agglomération de Mont-Laurier et ses amendements constituant un fonds de roulement de 160 000 \$;

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire de contracter un emprunt au fonds de roulement pour procéder à l'acquisition de cagoules antiparticules pour le Service de la sécurité incendie;

EN CONSÉQUENCE, de décréter un emprunt de 5 500 \$ au fonds de roulement de l'Agglomération de Mont-Laurier, remboursable sur 5 ans, et d'y imputer une dépense nette allant jusqu'à 5 500 \$ pour l'acquisition de cagoules antiparticules pour le Service de la sécurité incendie.

D'autoriser un transfert bancaire de 5 500 \$ du fonds de roulement de l'Agglomération de Mont-Laurier à l'état des activités d'investissement, pour servir de financement au projet R26-650-A ainsi créé.

Ont voté en faveur : Nicolas Aubry, Marie-Josée Lambert, Jean-François Tessier, Stéphan Tremblay, Émilie Tessier, Yves Desjardins, Danielle Joly

Ont voté contre :

ADOPTÉE.

A-26-07-069

APPROBATION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2026 RÉVISÉES AU 11 JUIN 2026 ET PARTICIPATION AU DÉFICIT D'OPÉRATION DE L'OFFICE D'HABITATION DES LAURENTIDES

CONSIDÉRANT le dépôt du rapport d'approbation des prévisions budgétaires révisées au 11 juin 2026 de l'Office d'habitation des Laurentides par la Société d'habitation du Québec pour l'année 2026;

EN CONSÉQUENCE, d'accepter ledit dépôt tel qu'il a été présenté par la Société d'habitation du Québec pour l'année 2026.

D'accepter de participer à la hauteur de 10 % du déficit d'opération de l'Office d'habitation des Laurentides en proportion des habitations sur le territoire de la Ville.

Ont voté en faveur : Nicolas Aubry, Marie-Josée Lambert, Jean-François Tessier, Stéphan Tremblay, Émilie Tessier, Yves Desjardins, Danielle Joly

Ont voté contre :

ADOPTÉE.

A-26-07-070 AFFECTATIONS DU SURPLUS NON AFFECTÉ AUX SURPLUS AFFECTÉS EN PRÉVISION DE PROJETS FUTURS

CONSIDÉRANT le surplus déclaré aux états financiers 2025;

CONSIDÉRANT qu'il y a plusieurs surplus affectés aux livres de l'Agglomération et qu'il est jugé préférable de les majorer en fonction de divers projets à réaliser;

EN CONSÉQUENCE, d'affecter la somme de 96 000 \$ du surplus non affecté de l'Agglomération au 31 décembre 2025 afin de créer et majorer les surplus affectés suivants :

Logements sociaux (55-992-99-500)	46 000 \$
Parc industriel (55-992-99-621)	50 000 \$

D'autoriser la trésorière à procéder aux écritures nécessaires à ces affectations du surplus.

Ont voté en faveur : Nicolas Aubry, Marie-Josée Lambert, Jean-François Tessier, Stéphan Tremblay, Émilie Tessier, Yves Desjardins, Danielle Joly

Ont voté contre :

ADOPTÉE.

A-26-07-071 SIGNATURE D'UNE ENTENTE RELATIVE À LA FOURNITURE MUTUELLE DE SERVICE DE PROTECTION CONTRE L'INCENDIE AVEC LA VILLE DE MANIWAKI

CONSIDÉRANT que l'entente actuellement en vigueur arrivera à échéance le 31 décembre 2026;

CONSIDÉRANT l'article 11 du Plan de mise en oeuvre du schéma qui consiste à optimiser le déploiement afin que la force de frappe revête un caractère optimal;

CONSIDÉRANT la disponibilité et la proximité d'équipements et de personnel à la caserne de la Ville de Maniwaki pour une portion du territoire de la Ville de Mont-Laurier;

EN CONSÉQUENCE, d'autoriser la signature d'une Entente relative à la fourniture mutuelle de service de protection contre l'incendie avec la Ville de Maniwaki, laquelle est jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

Ont voté en faveur : Nicolas Aubry, Marie-Josée Lambert, Jean-François Tessier, Stéphan Tremblay, Émilie Tessier, Yves Desjardins, Danielle Joly

Ont voté contre :

ADOPTÉE.

DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire déclare la deuxième période de questions ouverte.

A-26-07-072 LEVÉE DE LA SÉANCE

Que la séance soit levée.

Ont voté en faveur : Nicolas Aubry, Marie-Josée Lambert, Jean-François Tessier, Stéphan Tremblay, Émilie Tessier, Yves Desjardins, Danielle Joly

Ont voté contre :

ADOPTÉE.

Daniel Bourdon, maire

Véronik Chevrier, assistante-greffière

Je, Daniel Bourdon, maire de la Ville de Mont-Laurier, ai approuvé toutes et chacune des résolutions contenues au présent procès-verbal, n'ayant pas avisé la greffière de mon refus de les approuver conformément à l'article 53 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., c. C-19).

Daniel Bourdon, maire